2007-03886/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Ville de Rivière-du-Loup

La ministre de la Culture et des Communications et le maire de Rivière-du-Loup signent une entente triennale

Rivière-du-Loup, le 29 août 2003 – La ministre de la Culture et des Communications, M^me^ Line Beauchamp, et le maire de Rivière-du-Loup, M. Jean D'Amour, ont signé aujourd'hui une entente de développement culturel d'une durée de trois ans prévoyant des investissements conjoints de 120 000 $ afin de favoriser le développement culturel de la communauté, d'améliorer l'accès et la participation de la population à la vie culturelle et de soutenir la mise en valeur et le rayonnement des ressources culturelles locales.

Outil de planification, de gestion, de concertation et de collaboration entre la Ville et le Ministère, l'Entente prévoit la mise en commun des services de bibliothèques, le regroupement d'artistes et le réseautage des lieux de diffusion en patrimoine, dans le but de renforcer la concertation du milieu culturel. En outre, des projets de mise en valeur du patrimoine et l'élaboration d'outils de diffusion favoriseront une meilleure connaissance et une plus grande accessibilité de la culture.

« La Ville de Rivière-du-Loup a été la première au Bas-Saint-Laurent à se doter d'une politique culturelle, faisant ainsi écho à celle adoptée par le gouvernement du Québec en 1992. C'est en prenant appui sur de telles politiques, en misant sur des préoccupations partagées et des orientations communes que les ententes de développement culturel s'avèrent être des leviers efficaces permettant d'atteindre des objectifs concrets, à la fois réalistes et pertinents », a déclaré la ministre Beauchamp.

Pour sa part, le maire de Rivière-du-Loup soutient que la présente entente, au même titre que celle signée en 2000, représente un appui de taille à l'engagement du milieu et de l'administration municipale à la vitalité de sa culture, à la protection de son patrimoine et à l'amélioration de son cadre de vie. « Grâce à ce soutien, nous avons mis en place des projets audacieux qui, notamment dans le domaine du patrimoine, nous permettent de mettre en valeur ce qui fait notre identité et notre fierté », assure monsieur D'Amour.

En décembre 2002, la Ville a adopté une politique du patrimoine, une première au

Québec! Il s'agit ici d'un projet novateur découlant de l'entente de développement culturel. Cet engagement municipal sans précédent suscite d'ailleurs beaucoup d'intérêt à l'échelle pancanadienne. Le maire ajoute que « cette initiative démontre une prise de conscience du milieu quant à la valeur inestimable de son patrimoine culturel et au potentiel de développement important qu'il représente ».

« À Rivière-du-Loup, on a compris qu'investir dans la culture était non seulement porteur de retombées économiques intéressantes, mais participait aussi à la qualité de vie de la population, en plus de constituer un facteur d'attraction pour les visiteurs », a conclu la ministre Beauchamp.

Source :

Colette Proulx
Direction générale des communications
Ministère de la Culture et des Communications
514 873-2979

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : 418 380-2310

Service des communications
Johanne St-Pierre
Ville de Rivière-du-Loup
Tél. : 418 867-6706

Retour à la liste

Haut de page

© Gouvernement du Québec, 2007